



Prix LudiNord 2017



LudiNord se définit comme étant le Festival du Jeu et de la Création. Les créateurs ont donc une place importante dans l'organisation de cet évènement ludique, et cette année encore, nous avons souhaité mettre leurs créations au centre du Festival, notamment grâce au Prix des Créateurs.

Ce prix, réalisé en partenariat avec Forgenext, l'agence au service du jeu de société moderne, <http://www.forgenext.com>, a la particularité d'être décerné par le public du Festival.

Les visiteurs pourront essayer chaque prototype puis voter pour leur préféré dans trois catégories distinctes : « Enfant », « Famille » et « Stratégie ».

L'objectif est donc double :

- Permettre au public du Festival de découvrir de nouveaux talents et les auteurs des jeux de demain.
- Permettre aux auteurs d'aller à la rencontre du public et d'avoir des retours sur leurs créations aussi bien par des joueurs que des professionnels du monde ludique.

Règlement :

Les conditions de participation

Les créateurs

Le concours est ouvert à tous les créateurs majeurs, ou mineurs accompagnés d'un représentant légal, sans distinction de nationalité, avec comme restriction l'utilisation de la langue française.

Tous les auteurs ou co-auteurs, même s'ils ont déjà publié un ou plusieurs jeux peuvent participer.

Un créateur ne peut soumettre qu'une création par catégorie, et deux jeux au maximum pour les trois catégories

Le créateur devra, s'il le souhaite, prendre les mesures nécessaires de protection pour son œuvre (juridiques et assurances). LudiNord ne pourra en aucune mesure, être tenu responsable de copie, plagiat ou contrefaçon des jeux participants au concours.

Les jeux

Tous les types de jeux de société sont admis, à l'exclusion des prototypes récompensés lors des éditions précédentes, des solitaires, casse-têtes, jeux questionnaires, jeux de rôles, jeux informatiques, jeux électroniques, extensions de jeux déjà existants ainsi que des prototypes sélectionnés lors de la dernière édition.

Tout jeu déjà sélectionné en 2015 ou antérieurement doit avoir subi d'importantes modifications de sa mécanique de jeu pour être autorisé à se présenter à nouveau au concours. (Le détail des modifications sera à préciser dans les règles)

Tout jeu non sélectionné en 2016 est autorisé à se représenter.

Les jeux présentant un danger pour le public, constituant une atteinte aux bonnes mœurs ou au respect d'autrui ne seront pas acceptés.

Seuls les jeux « non édités » (même à compte d'auteur), peuvent y participer.

Si un jeu devait être édité ou avoir une entente avec un éditeur entre la date d'inscription et celle du festival, l'auteur s'engage à en aviser les organisateurs.

Les candidats s'engagent à présenter une règle de jeu originale ainsi qu'un prototype original. LudiNord ne pourra en aucun cas être tenu responsable des plagiats qui lui seraient présentées. En cas de fraude constatée, les auteurs lauréats se verront dans l'obligation de remettre leurs prix, et ne

pourront plus utiliser les appellations : « Prix LudiNord 2017 » ou toute citation déclinée pour la communication du jeu ou des auteurs.

Les candidats qui, entre leur inscription au concours et la date de celui-ci, ne répondraient plus aux conditions ci-dessus s'engagent à retirer leur jeu de la compétition.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser un jeu soumis au concours, leur décision est sans appel et définitive.

Le déroulement du concours

L'inscription au concours

Les participants au concours devront remplir le formulaire disponible sur le site internet de l'événement, <http://www.ludinord.fr>, du 1er au 10 décembre 2016 (23h59).

Ce formulaire nous sert à recueillir les données suivantes :

- Informations personnelles : Nom, Prénom, Adresse, Code postal, Ville, Téléphone, Email du ou des auteurs.
- Descriptif du jeu : Nom du jeu, Type de jeu, Thème principal, Mécanismes principaux, Nombre de joueurs requis, Age minimum suggéré, Durée moyenne d'une partie, Niveau de difficulté (évalué entre 1, facile, et 5, difficile).

Ce formulaire permet également :

- De choisir la catégorie dans laquelle le créateur souhaite concourir : Enfant, Famille ou Stratégie.
- De donner une photo du ou des créateurs ainsi qu'une biographie succincte, qui pourront être utilisées comme support de communication.
- De fournir une description succincte du jeu qui pourra être utilisée comme support de communication.
- De livrer la règle du jeu anonymisée (aucun nom ni référence à une page internet ne doit apparaître dans la règle), au format PDF.
- D'envoyer une photo du matériel et une photo du jeu en cours de partie (aucune personne identifiable ne doit être présente sur ces photos, ni nom ou élément relatif à l'auteur). Formats acceptés : PNG, JPEG uniquement.

Sans ces éléments, l'inscription ne sera pas prise en compte.

De plus, tous les participants acceptent que leurs noms et informations relatives à leur(s) jeu(x) (y compris des photos de l'événement) soient diffusés publiquement et utilisés à des fins de promotion du

concours. La photographie du prototype et la description succincte du jeu fournis par le candidat serviront pour la communication.

La sélection des créateurs

Le nombre de tables de créateurs disponibles lors du Festival LudiNord étant limité, les organisateurs seront contraints d'effectuer une sélection.

Le résultat des sélections sera communiqué au plus tard le 1er février 2017.

Il est expressément demandé aux créateurs qui ont été sélectionnés de ne pas communiquer tant que les organisateurs n'ont pas fait d'annonce officielle sur la liste des candidats retenus.

Des sanctions pourront être prises en cas de non respect de ces consignes.

Présentation des créations

A partir du moment où un prototype est sélectionné, un emplacement lui sera réservé sur la base d'une table avec 4 chaises. Si les contraintes du jeu demandent une adaptation, merci de le signaler au moment de l'inscription.

L'auteur ou les co-auteurs du jeu sélectionné (ou son représentant) s'engage(nt) à être présent(s) sur le Festival durant toute la durée du week-end.

En cas de sélection dans 2 parmi les 3 catégories du concours, l'auteur ou les co-auteurs (ou son représentant) s'engage(nt) à pouvoir présenter les 2 jeux sélectionnés sur 2 tables différentes durant toute la durée du week-end.

Si, pour quelque raison que ce soit un créateur sélectionné se voit dans l'incapacité de présenter son jeu (ou l'un de ses jeux si deux sont sélectionnés) au concours, il s'engage à prévenir l'organisation le plus rapidement possible.

Sélection des vainqueurs

Le Jury du « Prix LudiNord 2017 » est composé des visiteurs du Festival.

Chaque visiteur pourra voter pour les différents prototypes qu'il aura testés durant tout le week-end en remplissant le bulletin de vote adéquat.

Les votes sont pondérés en fonction de plusieurs critères :

- Le nombre de jeux testés : plus le visiteur teste de prototypes, plus son avis aura de l'importance dans le décompte final.
- La durée du jeu et le nombre de joueurs : les votes d'un jeu rapide avec un grand nombre de joueurs seront mis en perspective et pondérés par rapport aux jeux plus longs et avec moins de joueurs.

Remise des prix

Pour l'édition 2017, trois catégories de jeux seront primées : Enfant, Famille et Stratégie.

Les prix seront attribués le dimanche 26 mars 2017, en fin d'après-midi lors de la remise officielle des récompenses.

Les trois jeux qui seront élus permettront à leurs créateurs d'obtenir la mention « Prix LudiNord 2017 ». Ils auront donc le droit d'utiliser le visuel, dans leurs catégories respectives, et de les apposer sur leurs créations, dans une durée illimitée de temps.

Autres conditions

Acceptation

La candidature au Prix LudiNord 2017 implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Tout manquement à celui-ci pourra entraîner la disqualification d'un jeu ou le retrait d'un prix.

Annulation

LudiNord se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de modifier ce concours, sans que cette annulation, ce report ou ces modifications puissent ouvrir droit à une indemnité ou à un dédommagement de quelque nature que ce soit.

Les conseils du Jury :

Afin de faciliter la lecture et la compréhension des règles, il est recommandé (mais pas obligatoire) de les rédiger en ajoutant les parties suivantes :

- La durée d'une partie
- Le nombre de joueurs minimum et maximum
- L'âge requis
- La liste et la description du matériel
 - Dans le cas d'un jeu comprenant des cartes, mettre des exemples de cartes significatifs
 - Dans le cas d'un jeu demandant des ressources, indiquer si les ressources sont limitées par le matériel
 - etc...
- Le but du jeu
- La mise en place du jeu
- Le déroulement du jeu
 - Phase de préparation
 - Déroulement d'un tour de jeu, en rappelant le nom des différentes phases
 - Comptage des points et détermination d'un vainqueur
 - etc...

Ajouter en fin de règles la description d'un tour de jeu COMPLET (hors premier et dernier tour) est un atout non négligeable à la compréhension.

L'orthographe et la grammaire restent des points essentiels à la rédaction et donc à la compréhension d'une règle. Evidemment, il peut rester quelques fautes, mais une règle bourrée de fautes n'est jamais agréable à lire.

N'hésitez pas à illustrer vos règles, vous les rendrez plus agréables à lire, d'autant qu'une illustration est plus simple à comprendre qu'un long discours.

Certains traitements de texte permettent d'effectuer une conversion du fichier directement en PDF. Si le votre ne le permet pas, nous vous conseillons d'utiliser un outil tel que PDF CREATOR ou PDF ARCHITECT.

Transformez au maximum les photos présentes dans la règle du jeu en JPG ou autre format compressé avant de le transformer en PDF. Les fichiers PDF seront bien plus légers de cette manière.